

DAÏMÔN

L'équipe du Centre de production DAÏMÔN est heureuse de lancer le défi-concours de la photographie argentique!

Du 3 avril au 5 mai 2023, les membres du Centre de production DAÏMÔN sont invité.e.s à capturer une image et développer une photographie originale. Les œuvres ainsi créées composeront le corpus d'une exposition-concours présentée par DAÏMÔN dans les galeries de notre partenaire AXENÉO7 du 11 au 25 mai 2023.

Pas d'expérience? Pas de problème!

Des membres de DAÏMÔN, experts en la matière, seront sur place les mercredis 5, 12, 19 et 26 avril pour animer des ateliers d'initiation aux pratiques en photographie argentique et vous accompagner dans votre exploration de la chambre noire.

CONTEXTE ET CONTRAINTES

Afin de faciliter et soutenir la production des œuvres, les participant.e.s pourront bénéficier gratuitement - sur réservation seulement - de la chambre noire, du papier et des chimies de développement offertes par DAÏMÔN. Il sera aussi possible d'apporter vos propres équipements si vous le souhaitez.

En vue d'assurer l'équité entre tous les participant.e.s et que chaque œuvre soit également mise en valeur dans le cadre de l'exposition, veuillez vous assurer que votre proposition respecte les contraintes suivantes :

- Il s'agit d'une œuvre originale, créée ou adaptée pour le concours;
- L'œuvre finale sera d'un format maximal de 11" x 14"

PRENEZ NOTE :

- Le défi-concours est réservé aux membres en règle et actifs du Centre de production DAÏMÔN;
- L'artiste ne peut proposer qu'une (1) œuvre ;
- Le formulaire d'inscription du participant doit nous parvenir au plus tard le 7 avril 2023 @ 17h à l'adresse courriel soumission@daimon.qc.ca ;
- Le montage de l'exposition concours se déroulera les 9 et 10 mai 2023 entre 10h et 17h.
- L'installation des œuvres sera prise en charge conjointement par les participant.e.s et l'équipe de DAÏMÔN ;
- L'exposition-concours se tiendra du 11 au 25 mai 2023. Les heures d'ouverture, visites guidées et toutes autres activités en lien avec l'exposition seront annoncées via les médias sociaux.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les prix seront attribués selon les votes d'appréciation des visiteurs de l'exposition et annoncés le jeudi 25 mai lors d'un événement de finissage en formule 5@7. Un poste informatique pour l'attribution des votes sera disponible à l'entrée des galeries. Le vote se terminera le jeudi 25 mai à 16h.

À GAGNER

- Troisième place : Une carte cadeau d'une valeur de 500\$ applicable pour les produits et services du Centre de production DAÏMÔN
- Deuxième place : Une carte cadeau d'une valeur de 750\$ applicable pour les produits et services du Centre de production DAÏMÔN
- Première place : Une résidence spécialisée de deux semaines au Centre de production DAÏMÔN à réaliser au cours de l'année 2024.

Pour toute question concernant ce projet, n'hésitez pas à contacter notre équipe via courriel à info@daimon.qc.ca.

Le Centre de production DAÏMÔN souhaite remercier le Centre d'artistes AXENÉO7 et le Conseil des arts du Canada, précieux collaborateurs à la réalisation de ce défi-concours.